

# Rapport Annuel MO 2019

## 1 - Veuillez sélectionner votre canton.

	Canton
	<p><input type="radio"/> Aargau</p> <p><input type="radio"/> Appenzell Innerrhoden</p> <p><input type="radio"/> Appenzell Ausserrhoden</p> <p><input type="radio"/> Bern / Berne</p> <p><input type="radio"/> Basel-Landschaft</p> <p><input type="radio"/> Basel-Stadt</p> <p><input type="radio"/> Fribourg / Freiburg</p> <p><input type="radio"/> Genève</p> <p><input type="radio"/> Glarus</p> <p><input type="radio"/> Graubünden / Grischun / Grigioni</p> <p><input type="radio"/> Jura</p> <p><input type="radio"/> Luzern</p> <p><input type="radio"/> Neuchâtel</p> <p><input type="radio"/> Nidwalden</p> <p><input type="radio"/> Obwalden</p> <p><input type="radio"/> Sankt Gallen</p> <p><input type="radio"/> Schaffhausen</p> <p><input type="radio"/> Solothurn</p> <p><input type="radio"/> Schwyz</p> <p><input type="radio"/> Thurgau</p> <p><input type="radio"/> Ticino</p> <p><input type="radio"/> Uri</p> <p><input type="radio"/> Vaud</p> <p><input type="radio"/> Valais / Wallis</p> <p><input type="radio"/> Zug</p> <p><input type="radio"/> Zürich</p> <p><input type="radio"/> Fürstentum Liechtenstein</p>

## 2 - Chapitre 1 Réalisation des objectifs selon la CP 2016 - 2019: le canton a-t-il exécuté les travaux convenus comme prévu?

Wir interessieren uns hier speziell für Themen, die nicht in anderen Fragen behandelt werden:

- Überlegungen betreffend Organisationsstruktur,
- Handbuch für die Fachleute der amtlichen Vermessung,
- Aus- und Fortbildung

Nous sommes particulièrement intéressés aux sujets pas traités dans d'autres questions:

- Considérations sur la structure organisationnelle
- Guide pour les professionnels de la mensuration officielle
- Éducation et formation

- Oui
- Non

## 3 - Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

**4 - Le service du cadastre a-t-il vérifié des mises à jour durant l'année sous revue?**

- Oui
- Non

**5 - Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?**

---

**6 - Le système d'annonces pour les constructions projetées est-il déjà en service et les données sont-elles disponibles en faisant partie intégrante de la mensuration officielle?**

*Cf. Circulaire MO 2010 / 03 «Bâtiments et adresses de bâtiments projetés: exigences fédérales minimales»*

- Oui
- Non

**7 - Pourquoi n'est-ce pas le cas?**

---

**8 - Sous quel délai les bâtiments projetés sont-ils mis à jour après l'autorisation de construire?**

Nombre de semaines

---

**9 - Points fixes de la MO: les travaux sont-ils exécutés selon le concept cantonal?**

- Oui

Non

## 10 - Pourquoi n'est-ce pas le cas?

---

### 11 - Les annonces de l'«état de la MO» ont-elles été transmises à AMO-Grafik?

*Le canton fournit ces données (de la couche d'information «Biens-fonds») ainsi: en continu (lors de chaque modification) ou deux fois par an (le 31 mars et le 30 septembre). Si aucune modification n'a eu lieu, le domaine Mensuration demande à en être informé. Le passage à MN95 a valeur de changement.*

Oui

Non

## 12 - Pourquoi ne l'ont-elles pas été?

---

### 13 - Les annonces des périmètres MPD de la couche d'information «Couverture du sol» ont-elles été transmises à AMO-Grafik?

*Le canton fournit les périmètres pour présenter la mise à jour périodique (MPD) de la couche d'information «Couverture du sol». La livraison est effectuée en continu (lors de chaque modification) ou une fois par an (le 30 septembre).*

Oui

Non

## 14 - Pourquoi ne l'ont-elles pas été?

---

### 15 - L'annonce de «zones où les tensions sont négligeables» a-t-elle été transmise?

*Le canton fournit ces données jusqu'au 30 septembre. Des spécifications plus précises figurent dans le guide de la mensuration officielle (sur [www.cadastre.ch/mo](http://www.cadastre.ch/mo) > Services & produits > Zones où les tensions sont*

*négligeables). L'absence de toute annonce au domaine Mensuration entraîne tacitement la publication des données de l'exercice précédent.*

- Oui
- Non

## **16 - Pourquoi ne l'a-t-elle pas été?**

---

## **17 - Les annonces «NPA-localité» ont-elles été transmises?**

*Le canton transmet les annonces de mise à jour en utilisant le formulaire ad hoc (sur [www.cadastre.ch/mo](http://www.cadastre.ch/mo) > Services & produits > Répertoire officiel des localités > Annonce de mise à jour), en continu (lors de chaque modification) ou deux fois par an (le 31 mars et le 30 septembre). Si aucune modification n'a eu lieu, le domaine Mensuration demande à en être informé (courriel à [plz@swisstopo.ch](mailto:plz@swisstopo.ch)).*

- Oui
- Non

## **18 - Pourquoi ne l'ont-elles pas été?**

---

## **19 - Données actuelles dans l'AMO: l'objectif fixé dans l'AP a-t-il été atteint?**

*Le canton corrige et complète en continu les données dans les tables et les champs de l'AMO (banque de données de l'Administration de la mensuration officielle) auxquels il a accès.*

- Oui
- Non

## **20 - Pourquoi n'est-ce pas le cas?**

---

## **21 - Amélioration de la qualité des données: indiquez le nombre d'erreurs pour chaque groupe dans le tableau.**

	FPDS	EGID-EDID	E-GRID	Commune	Frontière nationale	Interlis
<b>Nombre d'erreurs - 1ère livraison (état le 31 mars 2018)</b>						
<b>Nombre d'erreurs - 2ème livraison (état le 30 septembre 2018)</b>						
<b>Mesures visant à les éliminer (répertorier ces mesures ou entrer «aucune»)</b>						
<b>Echéance fixée (entrer «-» en l'absence de toute erreur)</b>						

## 22 - Les limites territoriales et les limites de biens-fonds sont-elles cohérentes dans le canton?

*Le canton vérifie et corrige les limites territoriales et les limites de biens-fonds dans toutes les zones dotées de mensurations au standard MO93. Les limites doivent coïncider avec celles des communes voisines. Tous les points limites des biens-fonds doivent concorder, qu'ils se trouvent à l'intérieur d'une commune ou sur son pourtour. En limite de canton au moins, les périmètres des communes doivent figurer dans le répertoire des données validées du checkservice. Les données sont vérifiées à l'aide du checkservice CheckCH conformément aux indications figurant dans le guide de l'utilisateur.*

- Oui
- Non
- En partie

## 23 - Pourquoi n'est-ce pas ou seulement partiellement le cas?

---

## 24 - Toutes les communes figurent-elles dans le répertoire des données validées du checkservice CheckCH?

- Oui
- Non

## 25 - Quand les communes restantes figureront-elles dans le répertoire des données validées du checkservice CheckCH?

*Veillez indiquer une date.*

---

Remarques

---

## 26 - Toutes les données de la MO sont-elles disponibles aux standards MO93 et NP sur le géoportail de la MO?

*En vertu de l'accord conclu pour l'intégration dans le géoportail de la MO, resp. de la convention régissant l'«échange entre autorités», le canton met mensuellement toutes les données aux standards MO93 et NP à la disposition de la Confédération. Afin d'accroître la qualité des données, le canton doit préalablement transférer dans le modèle de données MD.01-MO-CH celles pouvant encore exister dans le modèle MD.93. Les données doivent être fournies via le checkservice cantonal modulaire ou via l'infrastructure d'agrégation des cantons.*

- Oui  
 Non

## 27 - Pourquoi n'est-ce pas le cas?

---

## 28 - Adresses de bâtiments dans le modèle MD.01, état le 31 décembre 2019

*La saisie initiale des adresses de bâtiments doit être achevée.*

	Nombre
<b>Communes où la couche «Adresses de bâtiments» est reconnue</b>	
<b>Communes où la couche «Adresses de bâtiments» est en cours de traitement</b>	
<b>Communes restantes</b>	

## 29 - La validation des noms de rue a-t-elle été réalisée et l'entreprise a-t-elle été reconnue?

*À ce sujet, voir aussi le MO-Express no 2018 / 04.*

- Oui  
 En cours de traitement

Non

### 30 - Pourquoi ne l'a-t-il été?

---

### 31 - Les travaux d'apurement des données des bâtiments entre la MO et le RegBL ont été fait selon le concept cantonal?

- Oui  
 En cours de traitement  
 Non

### 32 - Y a-t-il des objectifs spécifiques au canton?

- Oui  
 Non

### 33 - Indiquez dans le tableau tous les objectifs convenus dans l'AP en décrivant chacun d'entre eux par un mot clé.

	Désignation de l'objectif	Commentaire sur la réalisation de l'objectif
Objectif 1		
Objectif 2		
Objectif 3		
Objectif 4		
Objectif 5		
Objectif 6		
Objectif 7		

### 34 - Toutes les entreprises seront-elles reconnues dans les deux ans suivant la fin du contrat ou leur délai de validation, si cela se justifie, a-t-il été prolongé afin d'éviter tout retard?

- Oui  
 Non

### 35 - Veuillez télécharger ici votre liste Excel avec les entreprises en retard ainsi que vos motifs.

En 2020, nous vous enverrons une liste Excel avec les entreprises en retard. Veuillez indiquer vos motifs pour chaque entreprise dans le champ «Motif».

Veuillez à ce que les tableaux ne restent que 29 jours sur le serveur une fois téléchargés. **Veuillez donc ne télécharger votre liste Excel que juste avant de soumettre ce rapport annuel.**

Allgemeine Bemerkungen

### 36 - Chapitre 2 Degré de réalisation des objectifs: les chiffres clés a) Ouverture d'entreprises pour le remplacement (premier relevé resp. renouvellement) de mensurations aux standards ps, GR, SN et NM par une mensuration au standard MO93.

*Cela concerne la surface effective de la couche d'information «Biens-fonds».*

*Le remplacement des standards NPrp, NPgr, NPsu et NPnm par la MO93 **n'est pas** pris en compte ici.*

	En ha
<b>a Total selon la CP 2016 - 2019</b>	
<b>b Surface des entreprises ayant commencé en 2016</b>	
<b>c Surface des entreprises ayant commencé en 2017</b>	
<b>d Surface des entreprises ayant commencé en 2018</b>	
<b>e Surface des entreprises ayant commencé en 2019 EFFECTIVE)</b>	
<b>f Surface des entreprises à commencer en 2019 selon AP2019 (PRÉVUE)</b>	
<b>g Écart entre la surface EFFECTIVE et la surface PRÉVUE (g = e moins f)</b>	

Veuillez justifier l'écart

### 37 - b) Ouverture d'entreprises dans des zones encore hors mensuration

*Surface effective de la couche d'information «Biens-fonds»*

	En ha
<b>a Total selon la CP 2016 - 2019</b>	
<b>b Surface des entreprises ayant commencé en 2016</b>	



<b>c Surface des entreprises ayant commencé en 2017</b>	
<b>d Surface des entreprises ayant commencé en 2018</b>	
<b>e Surface des entreprises ayant commencé en 2019 EFFECTIVE)</b>	
<b>f Surface des entreprises à commencer en 2019 selon AP2019 (PRÉVUE)</b>	
<b>g Écart entre la surface EFFECTIVE et la surface PRÉVUE (g = e moins f)</b>	

Veuillez justifier l'écart

### 38 - La couverture territoriale complète (MO93 et NP reconnus) est-elle déjà atteinte pour la couche «Biens-fonds»?

- Oui  
 Non

### 39 - Objectif principal: atteindre la couverture territoriale

Entrez la date prévue ou effective à laquelle la couverture territoriale complète sera atteinte (standard MO93 ou NP reconnus).

### 40 - Ouverture d'entreprises pour l'exécution de la MPD CS/OD

*Mise à jour périodique (MPD) des couches d'information «Couverture du sol» et «Objets divers»*

	En ha
<b>a Total selon la CP 2016 - 2019</b>	
<b>b Surface des entreprises ayant commencé en 2016</b>	
<b>c Surface des entreprises ayant commencé en 2017</b>	
<b>d Surface des entreprises ayant commencé en 2018</b>	
<b>e Surface des entreprises ayant commencé en 2019 (EFFECTIF)</b>	
<b>f Surface des entreprises à commencer en 2019 selon AP2019 (PRÉVUE)</b>	
<b>g Écart entre la surface EFFECTIVE et la surface PRÉVUE (g = e moins f)</b>	

Veuillez justifier l'écart

## 41 - Ouverture d'entreprises pour l'exécution de la MPD PFP2

	En CHF
<b>a Total selon la CP 2016 - 2019</b>	
<b>b Montant des entreprises ayant commencé en 2016</b>	
<b>c Montant des entreprises ayant commencé en 2017</b>	
<b>d Montant des entreprises ayant commencé en 2018</b>	
<b>e Montant des entreprises ayant commencé en 2019 (EFFECTIF)</b>	
<b>f Montant des entreprises à commencer en 2019 selon AP2019 (PRÉVU)</b>	
<b>g Écart entre le montant EFFECTIF et le montant PRÉVU (g = e moins f)</b>	

Veuillez justifier l'écart

## 42 - Chapitre 3 Contributions de la Confédération: crédit d'engagement selon la CP 2016 - 2019

	En CHF
<b>a Crédit d'engagement selon la CP 2016 – 2019</b>	
<b>b Augmentation/réduction du crédit d'engagement selon AP2017</b>	
<b>c Augmentation/réduction du crédit d'engagement selon AP2018</b>	
<b>d Augmentation/réduction du crédit d'engagement selon AP2019</b>	
<b>e Crédit d'engagement selon la CP 2016 - 2019 dont augmentation/réduction (e = a plus b plus c plus d)</b>	
<b>f Crédit d'engagement pour les nouvelles entreprises et les frais supplémentaires dans les décomptes 2016</b>	
<b>g Crédit d'engagement pour les nouvelles entreprises et les frais supplémentaires dans les décomptes 2017</b>	
<b>h Crédit d'engagement pour les nouvelles entreprises et les frais supplémentaires dans les décomptes 2018 (EFFECTIF)</b>	
<b>i Crédit d'engagement pour les nouvelles entreprises et les frais supplémentaires dans les décomptes 2019 (EFFECTIF)</b>	
<b>j Crédit d'engagement pour les nouvelles entreprises et les frais supplémentaires dans les décomptes selon AP2019 (PRÉVU)</b>	
<b>k Écart entre l'EFFECTIF et le PRÉVU (k = i moins j)</b>	

Veillez justifier l'écart

### 43 - Crédit de paiement de la Confédération pour les prestations de l'année

	Prévu selon AP2019 en CHF	Effectif en CHF	Différence en %
<b>Paiements pour les nouvelles entreprises de 2019 et les entreprises en cours issues d'AP antérieurs, paiements finaux pour des entreprises reconnues en 2019</b>			

S'il y a une différence > ± 5%, veuillez la justifier

### 44 - Des entreprises pour lesquelles les dépenses réelles ont été inférieures au montant forfaitaire alloué par la Confédération ont-elles été reconnues en 2019?

Falls der effektive Aufwand infolge einer speziellen Situation kleiner ausfiel als der pauschale Kostenanteil des Bundes (=Bundesbeitrag), so hat der Kanton trotzdem Anspruch auf den ganzen pauschalen Kostenanteil. Der Kanton muss aber die verbleibende Bundesabgeltung voll und ganz zur Finanzierung von anderen Arbeiten der amtlichen Vermessung verwenden.  
Dies betrifft folgende Typen von Operaten:

- Periodische Nachführung der Informationsebene «Fixpunkte» der Kategorie 2
- Periodische Nachführung der Informationsebenen «Bodenbedeckung» und «Einzelobjekt»
- Bezugsrahmenwechsel

Si les dépenses réelles sont inférieures au montant forfaitaire alloué par la Confédération (=contribution fédérale) du fait d'une situation particulière, le canton bénéficie malgré tout de l'intégralité du montant prévu. Il doit cependant affecter la partie non utilisée du forfait au financement d'autres travaux de la mensuration officielle.

Les types d'entreprises suivants sont concernés:

- Mise à jour périodique de la couche d'information «Point fixes» de catégorie 2
- Mise à jour périodique de la couche d'information «Couverture du sol» et «Objets divers»
- Changement de cadre de référence

- Oui  
 Non

### 45 - Ces contributions ont-elles déjà été intégralement affectées en 2019 à la couverture de dépenses liées à la mensuration officielle?

- Oui  
 Non

### 46 - Pouvez-vous nous confirmer de façon ferme que le canton consacra l'intégralité de ces sommes à la couverture de dépenses liées à la mensuration officielle au cours des cinq prochaines années?

*Si la réponse est non: le canton doit restituer les montants non utilisés, comme le prévoit l'article 28 de la loi sur les subventions (LSu, RS 616.1).*

- Oui
- Non

#### **47 - D'ici quand le crédit sera-t-il remboursé?**

	Année
<b>Veillez indiquer l'année correspondante.</b>	

Remarques

---

#### **48 - Chapitre 4 Des limites communales ont-elles subi des modifications planimétriques?**

- Oui
- Non

#### **49 - Veuillez établir la liste des modifications planimétriques revêtant de l'importance pour swissBOUNDARIES3D (SB3D) de swisstopo.**

*Les limites de SB3D sont représentées sur «map.geo.admin.ch» Données de base, unités administratives, limites de commune. Leurs géométries se fondent sur les données de la MO. Si la MO n'est pas disponible au standard MO93, vous voudrez bien faire parvenir une documentation à markus.sinniger@swisstopo.ch.*

---

#### **50 - Les bases légales cantonales ont-elles fait l'objet d'adaptations en 2019?**

- Oui
- Non

#### **51 - Lesquelles?**

---

**52 - La MO actualisée conformément aux prescriptions prévues a-t-elle toujours été à la disposition des services cantonaux compétents afin qu'ils puissent délimiter les surfaces agricoles utiles?**

- Oui
- Non

**53 - Pourquoi ne l'a-t-elle pas été?**

---

**54 - A-t-il été fait appel aux organes forestiers – tout au moins pour instruire les géomètres ou pour valider leur travail – dans votre canton lors de l'actualisation de surfaces boisées dans le cadre de premiers relevés, de renouvellements ou de mises à jour périodiques?**

*Remarque: de fortes inhomogénéités ont été constatées au niveau de la délimitation des «pâturages boisés» lors de l'utilisation de données de la mensuration officielle par l'OFEV. Différentes raisons peuvent les expliquer. Dans l'optique de la MO, il s'agit de garantir qu'il a toujours été fait appel aux organes forestiers compétents lors du relevé de ces «surfaces boisées» (forêt dense, pâturages boisés (denses et ouverts), autres surfaces boisées, etc.).*

- Oui
- Non

**55 - Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi?**

---

**56 - L'identification fédérale des immeubles (E-GRID) est-elle introduite dans toutes les zones comportant des mensurations au standard MO93 ou NP?**

- Oui
- En cours de traitement
- Non

**57 - Pourquoi n'est-ce pas le cas (réponses Non et En cours de traitement) et d'ici quand l'E-GRID sera-t-elle intégralement introduite?**

Pourquoi «non» ou «en cours de traitement»?

---

D'ici quelle date sera-t-elle intégralement introduite (indiquer une année)

---

### **58 - La MO et le registre foncier ont-ils été harmonisés en matière d'E-GRID?**

- Oui
- Non

### **59 - Pourquoi ne l'ont-ils pas été?**

---

### **60 - L'IMO-RF ou une interface de niveau équivalent, apte à reproduire le MD-IMO-RF (modèle de données de l'IMO-RF), est-elle utilisée dans toutes les communes?**

- Oui
- Partiellement
- Non

### **61 - Dans quelles communes ne l'est-elle pas ou ne l'est-elle que partiellement?**

---

### **62 - Emoluments d'utilisation: les données de votre canton sont-elles en libre accès (OGD, Open Government Data)?**

- Oui
- Non

**63 - Des émoluments sont-ils perçus dans votre canton (au-delà des frais éventuellement réclamés pour la remise des données) pour l'utilisation des données de la mensuration officielle?**

- Oui
- Non

**64 - La suppression des émoluments est-elle demandée?**

- Oui
- Non

**65 - Tous commentaires complémentaires relatifs aux questions précédentes peuvent être introduit ci-après.**

---

**66 - Simplification des procédures administratives : comment trouvez-vous la proposition suivante?**

*Proposition: Une reconnaissance annuelle groupée par canton. Toutes les entreprises reconnues sont listées une fois par année (fin novembre) (→ décision concernant le montant définitif des contributions fédérales) pour signature par F. Wicki + M. Nicodet. (Le canton connaît en tout temps l'état des entreprises via AMO).*

- Oui, je suis d'accord avec cette procédure.
- Partiellement d'accord.
- Non, ce n'est pas possible.

**67 - Pourquoi pas ou seulement partiellement d'accord?**

---

**68 - Chapitre 5 Conclusion: quelle appréciation portez-vous sur les prestations de swisstopo (domaine mensuration)?**

---

**69 - Remarques finales: faites-nous part des particularités et des spécificités notées durant l'année sous revue et la période de la convention programme passée qu'il n'a pas été possible de mentionner jusqu'à présent.**

---

**70 - C'est fait! C'était la dernière question!**